

AVIS A LA POPULATION
REUNION D'INFORMATION PREALABLE
PROJET DE CATEGORIE B AVEC ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Porteur du projet : la société **wpd Benelux**

La société prévoit d'introduire une demande de permis unique pour :

La construction et l'exploitation de 7 éoliennes et ses annexes (chemin d'accès, aire de montage, cabine et pose de câbles électriques), d'une puissance totale maximale de 49 MW, situées sur le territoire d'ESTINNES, entre Estinnes-au-Val/Estinnes-au-Mont et Binche, perpendiculaire à la Chaussée Brunehault d'Estinnes.

Communes impactées au sens du Code de l'Environnement : Estinnes, Quévy, Mons, Le Roeulx, La Louvière, Morlanwez, Anderlues, Lobbes, Merbes-le-Château, Erquelines et Binche. Le projet fera l'objet d'une procédure d'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière, qui concerne les communes françaises suivantes : Vieux-reng, Jeumont, Villers-Sire-Nicole.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la politique européenne, nationale et régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

À cet effet et conformément aux dispositions relatives au Code de l'Environnement, une réunion d'information préalable sera organisée le :

Le 12 décembre 2024 à 19h00

Salon Communal d'Haulchin

Place du Bicentenaire 11, 7120 Estinnes

L'enregistrement de la réunion est également consultable dès le surlendemain de la tenue de la réunion via ce lien : <https://www.wpd-group.be/projets>

Cette réunion d'information a pour objet :

1. de permettre à *wpd* Benelux de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de **15 jours** à dater du jour de la réunion d'information, soit jusqu'au **5 janvier 2025** (les délais prévus en matière d'organisation de la réunion d'information sont suspendus entre le 24 décembre et le 1 janvier – Art. Art. R.41-5. §2) émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet, ainsi que présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être prises en considération par le porteur du projet, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au **Collège Communal d'Estinnes, Chaussée Brunehault 232, 7120 Estinnes** en y indiquant nom et adresse (copie à *wpd* Benelux, Quai Banning 6, 4000 Liège ou par mail info@wpd-group.be)

Des informations peuvent être obtenues auprès de Monsieur Flavio PALMERI par email : flavio.palmeri@wpd-group.be